

“On n’a jamais aussi bien parlé l’allemand en Moselle que lorsqu’on y parlait le platt”

[Par La rédaction de LA SEMAINE • La rédaction • 09/10/2015 à 11h28](#)



L'association dialectophone Gau un Griis de Bouzonville fustige la position du président de la région Lorraine Jean-Pierre Masseret, opposé à la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Elle appelle à manifester le 24 octobre, jour d'une mobilisation nationale pour la défense des langues régionales.

Signataire en 1999 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, la France ne l'a jamais ratifiée suite à une décision du Conseil constitutionnel : ce dernier y voit une contradiction avec l'article 2 de la Constitution française (« La langue de la République est le français »).

Cette charte prévoit notamment la « reconnaissance des langues régionales ou minoritaires en tant qu'expression de la richesse culturelle », l'encouragement de leur enseignement, l'autorisation de leur utilisation au sein des services administratifs de l'Etat ou encore le soutien, voire un financement complet pour la création d'une station radio et d'une chaîne de télévision dédiées à ces langues.

Comme l'expliquait déjà dans nos pages l'association dialectophone Gau un Griis (voir La Semaine N°464), située à Bouzonville, la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires relève autant de la forme que du fond. Face à l'abandon progressif du platt local par la population, elle agirait comme un outil de reconnaissance, de promotion et de développement de ce dialecte dont la richesse et l'opportunité ne sont plus à prouver : langue officielle du Grand-duché du Luxembourg, le francique constitue la “langue de la rue” en Sarre allemande et le dénominateur commun de cette grande région transfrontalière.

La Semaine a décidé de publier la longue réponse argumentée de deux artisans de l'association Gau un Griis, Frédéric Kestener et Jean-Louis Kieffer, à la position (voir ci-contre) du président de la région Lorraine.

A. St.

La langue régionale, unité de la grande région

« Le président du conseil régional de Lorraine affirme qu'il n'est pas contre les langues régionales, mais qu'il s'oppose à la ratification de la charte européenne des langues régionales. Pourquoi cette position aujourd'hui, alors que [cette ratification] était une promesse électorale du président François Hollande et donc du Parti socialiste, auquel appartient Monsieur Masseret ? Les politiques n'ont pas le droit de prendre en otage les questions d'identité, de langues et de culture pour s'en défaire une fois élu en jouant la désinvolture ou le statut quo. Il ne faut pas sous-estimer le fait que le platt reste un marqueur d'identité dans la partie germanophone de la Lorraine. Cette question de l'identité est centrale au sein de la future grande région. Les langues en présence, l'alsacien, le francique mais aussi le dialecte roman présent jusqu'en Champagne-Ardenne, en font partie intégrante.

Depuis 30 ans, l'Alsace a mis en place une série d'outils pour la transmission de la culture alsacienne. Qu'est-ce qu'une langue régionale, en Lorraine germanophone et frontalière ? Un vulgaire "patois" dans le secteur de Thionville, une langue nationale à côté dans le Grand-duché du Luxembourg.

Il faut apprendre, nous dit-on, la langue de notre voisin. Mais c'est la nôtre, et elle n'aurait pas le droit d'être reconnue (ratifiée)... On n'a jamais parlé aussi bien l'allemand en Moselle que lorsque l'on y parlait bien le platt. »

Jacobins et Girondins

« Les prises de position de nos élus démontrent, encore une fois, un clivage entre Jacobins et Girondins. Le jacobinisme s'est construit contre les provinces et a imposé l'idée simpliste du français comme seule langue universelle, sacralisant ce parler et portant l'anathème sur toutes les autres langues en présence. Dans les années 70 est apparue la notion de diversité culturelle, surtout défendue par la gauche. C'est une idée essentielle, [...] clef de voûte de la construction européenne et à l'initiative de la charte.

Depuis la Révolution française, cette opposition de points de vue rend stérile tout débat sur les questions régionales. On nous disait que les 22 régions ne permettaient pas une décentralisation efficace. Qu'en sera-t-il des futures 13 régions ? Chacune pourra-t-elle décider de ses politiques culturelles (donc linguistiques) ? »

Le mirage de l'extrémisme

« Monsieur le sénateur Masseret craint de voir certains fanatiques régionalistes, autonomistes ou indépendantistes exiger l'utilisation exclusive de leur langue régionale dans des actes administratifs. Les parlementaires qui feignent de s'offusquer du danger autonomiste sont aussi ceux qui ont le pouvoir législatif de les empêcher. Aucune des associations de défense du "Lothring Platt" n'a jamais revendiqué le droit d'usage d'une langue régionale à égalité du français. Nous ne revendiquons pas de droits individuels mais uniquement des droits collectifs comme celui de pouvoir enseigner ou de pouvoir afficher le nom de nos villes, places et rues conjointement avec le français.

Les langues régionales seraient-elles un danger pour l'unité de la République une et indivisible ? Evidemment que non. Nous voulons simplement que nos langues régionales soient

reconnues, comme c'est le cas dans pratiquement toute l'Europe. Les Italiens qui parlent le franco-provençal et le français dans le Val d'Aoste ne menacent ni l'État italien ni son unité. Leur "autonomie" linguistique est pourtant très grande. »

Pourquoi il faut ratifier cette charte

« Depuis le haut Moyen-âge, la Lorraine est bilingue : langues romane et germanique se partagent le territoire. Après son rattachement à la France en 1766 et surtout durant la Révolution, l'utilisation de nos langues germaniques a été interdite officiellement. Après les deux grandes Guerres mondiales, l'unité nationale exigeait aussi une unité linguistique. Dans quelques années, le bilinguisme naturel de nos habitants aura disparu. On tentera sans doute de leur apprendre l'allemand, mais ils seront coupés de leurs racines. Ratifier la charte, c'est reconnaître de la part de la Nation française les racines germaniques de ce morceau de Lorraine. C'est dire à nos enfants que leur langue régionale, qui est aussi une langue européenne, existe et qu'elle a le droit d'être apprise, qu'elle mérite d'être soutenue et protégée par l'état.

Nous affirmons qu'elle ne nuit absolument pas à l'unité nationale. L'unité n'est pas l'uniformité.

Frédéric Kestener et Jean-Louis Kieffer

L'association de promotion de la langue francique Gau un Griis donne rendez-vous à tous les défenseurs des langues régionales le 24 octobre à Metz : elle coordonne localement un rassemblement prévu dans de nombreuses villes françaises, en faveur d'une meilleure reconnaissance de ces parlers. Infos à venir sur : www.gaugriis.com